

Menace de mort et croix gammées au domicile du maire

Mardi 10 novembre, alors que le maire de notre commune, Mohamed Gnabaly, et sa femme, se préparaient à emmener leurs enfants à l'école, **ils ont découvert avec stupéfaction une menace de mort et des croix gammées peints sur leur portail**. La police s'est immédiatement rendue sur place pour enquêter et le maire a porté plainte. Le même jour, un élu de la majorité municipale a également découvert des croix gammées sur la porte de son appartement.

Ces menaces criminelles et ces insultes interviennent suite à une escalade des tensions au sein de notre ville. Lors de la dernière campagne municipale, le maire et sa famille ont été victimes de calomnies, d'insultes et de montages photos odieux. En septembre dernier, **la voiture d'une de ses collaboratrices, garée sur l'emplacement habituel du maire, a été incendiée**. Nous constatons également ces derniers mois une augmentation du nombre de voitures vandalisées et de la détérioration d'équipements publics sur notre île. Enfin, les provocations se succèdent ces deux dernières semaines avec l'occupation dangereuse, illégale et quotidienne du stade Robert César par des dizaines de personnes malgré les travaux en cours et le confinement.

Sur notre commune insulaire, l'acte odieux et la menace criminelle qu'ont subis le maire, Mohamed Gnabaly, et sa famille, sont **sans précédent de mémoire d'îlodionysien**. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui, au niveau local, territorial et national témoignent de leur soutien au maire.

L'île-Saint-Denis traverse un moment difficile, certains cherchent à déchirer notre île, nous ne céderons pas. Ensemble, élus, habitants, associations, nous étoufferons ces appels à la mort, à la haine et à la division. **Nous devons tout faire pour apaiser et réconcilier notre île avant que la situation ne dégénère dramatiquement.**

*Les élu.e.s de la majorité municipale
« Ensemble dans une île vivante, écologique et solidaire »*

Nous vous appelons ce **samedi 14 novembre** à venir manifester votre solidarité et notre union.

11h Rassemblements place du Moulin de Cage - cité Marcel Cachin - place de la libération - cité Maurice Thorez - esplanade Danielle Mitterrand

14h30 Rassemblement dans le respect des règles sanitaires au parc de L'île-Saint-Denis devant la maison du parc avec des élus locaux et nationaux et des personnalités qui souhaitent également manifester leur soutien et leur solidarité.



**Disons stop à la haine, à la violence
et à la division.
Portons tous sur les réseaux sociaux le même
message**

#TousCitoyensTousMaires